



COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 04 AVRIL 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRÉSENTS	VOTANTS
29	16	25

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril, à 18 heures 00, le conseil municipal de la commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 28 mars 2022

Le quorum étant atteint, Patricia BENIGNI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Présents : Jean-Charles GIABICONI - Noël TOMASI - Muriel BELTRAN - Frédéric RAO - Maria GAROBY - Patrick GIGON - Marjorie PINDUCCI - François LEONELLI - Thérèse MACRI - Jean-Pierre VALDRIGHI - Patricia BENIGNI - Jacqueline RISTICONI - Jérôme CAPPELLARO - Antoine DEGERINE - Jessica LOPES-BARROSO - François GRISANTI.

Absents excusés : Marilyn MASSONI (a donné procuration à Muriel BELTRAN) - Patrick EIDEL-GIUDICELLI (a donné procuration à Jean-Pierre VALDRIGHI) - Marie-Noëlle SAROCCHI (a donné procuration à Jacqueline RISTICONI) - Mustapha RACHID (a donné procuration à Patrick GIGON) - Paul POLI (a donné procuration à Jérôme CAPPELLARO) - Pascale GIORDANO (a donné procuration à François LEONELLI) - Laetitia OLIVESI (a donné procuration à François LEONELLI) - François-Marie LUCCHETTI (a donné procuration à Jessica LOPES-BARROSO) - Claudia TORRE (a donné procuration à Maria GAROBY).

Absents : Dominique BENIGNI - Christelle CRUCIANI - Ariane ALBERGHI - Anthony GANDOLFI.

Délibération : N°30-04-04-22.

Objet : Vote du compte de gestion 2021.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le compte de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2021.

Ce document fait ressortir :

- 1°) Pour le compte de gestion principal un résultat de clôture égal à celui du compte administratif principal.
- 2°) Les résultats des comptes de tiers (classe 4) et de comptes financiers (classe 5) tels qu'ils ressortent de la comptabilité en partie double tenue par le Receveur Municipal et qui ne peuvent de ce fait être rapprochés de la comptabilité de l'ordonnateur.
- 3°) Les opérations sans impact sur la situation financière de la Commune, n'entrant pas dans la comptabilité budgétaire (valeurs inactives : titres déposés par des tiers, timbres, tickets des régisseurs) et dont le montant doit cependant être arrêté par le Conseil Municipal.

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de la gestion tels qu'ils apparaissent dans le compte de gestion du Receveur Municipal de la ville de Biguglia, sont en tous points analogues à ceux arrêtés dans les écritures de la comptabilité administrative municipale.

VU les résultats du compte de gestion – Exercice 2021 ci-joints,

Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20220414-30-04-04-22-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

D'ARRÊTER les résultats de clôture du compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2021 tels que présentés par le Receveur Municipal dans les documents ci-annexés ;

DE STATUER sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire, le total des masses et le total des soldes tels qu'ils figurent à la clôture du compte de gestion du Receveur Municipal ;

STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives, les opérations de cette comptabilité sont arrêtées aux montants présentés par le Receveur Municipal ;

DE DIRE que le compte de gestion pour l'exercice 2021 dressé par le receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

DIT que la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

VOTE A L'UNANIMITÉ.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire



Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20220414-30-04-04-22-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

BIGUGLIA
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2021

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Anita BIDAL
Mme Agnès TESSAL
M Claude PASSONI

02B005 SGC BORGO

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 10/03/2022
DU 02/11/2021 AU 31/12/2021
DU 01/01/2021 AU 01/11/2021

Population 7912
Nomenclature M14 sup égal 3500h et inf 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :	Situation patrimoniale	3
	<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
	2 Bilan	Etat I-2 5
	<u>2.1 Bilan Actif</u>	
	<u>2.2 Bilan Passif</u>	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 19</u>
2EME PARTIE :	Exécution budgétaire	21
	<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 22</u>
	<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 23</u>
	<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 24</u>
	<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 28</u>
3EME PARTIE :	Comptabilité des deniers et valeurs	39
	<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 40</u>
	<u>2 Situation des valeurs inactives</u>	<u>Etat III-2 73</u>

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

20401 - BIGUGLIA

Exercice 2021

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	2 300 000,00		2 300 000,00	2 411 437,11		2 411 437,11	-111 437,11
13	Subventions d'investissement	1 398 368,00		1 398 368,00	408 283,55		408 283,55	990 084,45
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	-500 000,00					
024	Produits de cessions (recettes)		-800,00	-800,00				-800,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 198 368,00	-500 800,00	3 697 568,00	2 819 720,66		2 819 720,66	877 847,34
	Opérations d'ordre de transfert entre se							
SOUS-TOTAL								
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 198 368,00	-500 800,00	3 697 568,00	2 819 720,66		2 819 720,66	877 847,34
021	Virement de la section de fonctionnement	842 989,00	-21 049,55	821 939,45				821 939,45
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	600 827,00	-30 557,87	570 269,13	570 269,13		570 269,13	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 443 816,00	-51 607,42	1 392 208,58	570 269,13		570 269,13	821 939,45
001	Solde d'exécution de la section d'invest	1 120 870,00		1 120 870,00				1 120 870,00
TOTAL GENERAL		6 763 054,00	-552 407,42	6 210 646,58	3 389 989,79		3 389 989,79	2 820 656,79

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

20401 - BIGUGLIA

Exercice 2021

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	2 753 955,00		2 753 955,00	2 689 443,35	50 372,41	2 639 070,94	114 884,06
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 778 329,00	278 319,00	4 056 648,00	4 054 207,89		4 054 207,89	2 440,11
014	Atténuations de produits	598 808,00	-2 994,00	595 814,00	595 813,52		595 813,52	0,48
65	Autres charges de gestion courante	628 650,00	50 000,00	678 650,00	635 142,59	1 000,00	634 142,59	44 507,41
66	Charges financières	150 648,00		150 648,00	267 892,04	117 244,15	150 647,89	0,11
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	15 000,00	35 000,00	28 595,91		28 595,91	6 404,09
68	Dotations aux Amortissements et aux prov	30 000,00		30 000,00				30 000,00
022	Dépenses imprévues - section de fonction	80 000,00	-80 000,00					
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 040 390,00	260 325,00	8 300 715,00	8 271 095,30	168 616,56	8 102 478,74	198 236,26
014	Atténuations de produits							
66	Charges financières							
023	Virement à la section d'investissement (842 989,00	-21 049,55	821 939,45				821 939,45
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	600 827,00	-30 557,87	570 269,13	570 269,13		570 269,13	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 443 816,00	-51 607,42	1 392 208,58	570 269,13		570 269,13	821 939,45
TOTAL GENERAL		9 484 206,00	208 717,58	9 692 923,58	8 841 364,43	168 616,56	8 672 747,87	1 020 175,71